



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 28 – 8 AVRIL 2016

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

**5 NIGERIANS
DANS LA LISTE
DES
MILLIARDAIRES
2016 DE FORBES**

**AVEC AFRICASHOP,
CFAO LANCE UNE
OFFRE E-COMMERCE
INNOVANTE**

**COTE D'IVOIRE :
12 PROJETS
PRIORITAIRES EN PPP**

**ORANGE
INVESTIT 75 MEUR
DANS AFRICA
INTERNET GROUP**

**GUINEE :
APPEL D'OFFRES POUR
LA CENTRALE
HYDROELECTRIQUE DE
KOUKOUTAMBA**

**GLENCORE
PREVOIT D'INVESTIR
1,1 MD USD EN
ZAMBIE**

**ETHIOPIE :
1,7 MD DE REVENUS
TOURISTIQUES
L'ANNEE DERNIERE**

**EXPERTISE FRANCE
APPUIE LA
RESTAURATION DES
SERVICES PUBLICS EN
RCA**

**NIGER :
CONVENTION DE PRET
ENTRE L'AFD ET
L'AUTORITE DU BASSIN
DU NIGER**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

ACTUALITE REGIONALE

▼ Afrique australe et de l'Est : la Banque africaine de développement met en place un programme d'aide pour lutter contre la sécheresse

La Banque africaine de développement (BAfD) a lancé un programme d'aide de 549 M USD pour venir en aide aux 14 pays les plus touchés par la sécheresse qui sévit actuellement en Afrique australe et de l'est. La BAfD a octroyé 5 M USD à un programme d'urgence pour lutter contre la sécheresse, 361 M USD pour financer des projets à moyen terme dans les différents pays concernés et 186 M USD pour le financement de projets qui devraient contribuer à renforcer la résilience de ces pays vis-à-vis des sécheresses.

✉ guillaume.furri@dgtresor.gouv.fr

▼ Abidjan accueille la 29^{ème} conférence régionale de la FAO

La 29^{ème} conférence régionale de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se déroule du 4 au 8 avril à Abidjan, sous la présidence du ministre ivoirien de l'Agriculture et du Développement rural, Coulibaly Sangafowa. Le thème central de ce rendez-vous est : « la transformation des systèmes agroalimentaires africains pour une croissance inclusive et une prospérité partagée ». Les questions spécifiques liées à la sécurité alimentaire, la malnutrition et la bonne pratique agricole y sont abordées. Plusieurs délégations ministérielles provenant des pays membres de la FAO participent à cette conférence, ainsi que des partenaires et représentants des organisations de la société civile africaine.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Réunion des ministres des Finances de la Zone Franc les 8 et 9 avril 2016

Cette rencontre rassemblera, outre les ministres des Finances de la zone, les gouverneurs des banques centrales d'Afrique de l'Ouest, Centrale, et des Comores, les présidents des institutions économiques et monétaires (JEMOA, CEMAC, et l'union des Comores) et le ministre des Finances français. Les principaux thèmes qui seront abordés portent sur : l'état de convergence nominale et réelle en Zone Franc, l'adaptation des politiques publiques face à la baisse des cours des matières premières, et l'amélioration et la mobilisation des ressources fiscales en Zone Franc.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Banque des États de l'Afrique centrale : le plus haut bénéfice depuis 1972, dû à une cession de titres détenus par le Trésor français

La BEAC – la banque centrale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale– a réalisé un bénéfice record de 160,8 Mds FCFA (244 M EUR) en 2015, soit un bond de 540,42% par rapport à l'exercice précédent (25,1 Mds FCFA). Ceci résulte de la revente d'obligations de la BEAC logés dans le compte spécial de nivellement ouvert auprès du Trésor français, par une convention entre la BEAC et le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie français, de janvier 2007. Ces reventes sur les marchés ont généré 1 515,5 Mds FCFA (2,3 Mds EUR), et une plus-value de 136,24 Mds FCFA, représentant plus de 84 % du résultat net enregistré par la BEAC en 2015.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ Centres commerciaux : par ici, les classes moyennes !

Les centres commerciaux se multiplient au cœur des villes ouest-africaines. Sur 37 complexes existants dans la région, 8 ont ouvert en 2015 (dont 5 au Nigeria) ; 21 autres devraient être inaugurés d'ici fin 2017. Les grandes surfaces alimentaires sont souvent les locomotives de ces complexes rassemblant galeries marchandes, restaurants et espaces de loisirs. Des lieux de détente, ce qui explique que, passé l'engouement des premiers mois, le taux de fréquentation reste élevé (12 000 visiteurs par semaine en moyenne). Les propriétaires incitent les locataires à adopter une politique de prix avec de faibles marges pour un volume de ventes important, afin d'être accessible au plus grand nombre et de prendre des parts de marché au commerce informel.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

CONJONCTURE

▼ Kenya : la ligne de crédit du FMI, un élément de confort selon Moody's

La ligne de crédit octroyée par le FMI au Kenya d'1,5 M USD constitue un élément confortant la notation souveraine du Kenya, B1, assorti d'une perspective stable. Moody's considère que cette ligne de crédit participe de l'atténuation de la vulnérabilité du pays aux chocs extérieurs et facilitera la gestion de tensions sur la balance des paiements. L'agence de notation estime que la stabilité politique et les efforts de consolidation budgétaires engagés sont d'autres éléments favorables, et prévoit que la croissance devrait atteindre 5,7 % sur l'année fiscale 2015-16 et 6 % sur 2018-19. Le déficit budgétaire avait atteint 8,3 % du PIB en 2015, en lien avec la progression des dépenses d'infrastructures.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Maurice : le FMI s'inquiète de la hausse de l'endettement public

Dans le cadre de la consultation au titre de l'Article IV, le FMI a attiré l'attention des autorités mauriciennes sur l'augmentation de la dette publique, passée de 61,5 % fin 2014 à 64,2 % fin 2015. Selon les experts du Fonds, cette hausse serait principalement liée à l'intervention du gouvernement suite à la chute du groupe BAI (avril 2015) et à la dépréciation de la roupie. Par ailleurs, le FMI, qui s'inquiète des conséquences liées à un ralentissement de l'activité du secteur off-shore et de son impact sur le secteur bancaire domestique, recommande la création d'une autorité macro-prudentielle afin de mieux évaluer et anticiper les risques systémiques.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : lancement de ZAR X, nouvelle place boursière à côté du JSE

La société ZAR X vient d'obtenir sa licence par le régulateur des marchés financiers ouvrant la voie à une 2^{ème} place boursière d'ici le 3^{ème} trimestre à côté du Johannesburg Stock Exchange. Alors que le JSE, 19^{ème} place mondiale en terme de capitalisation, s'adresse surtout à des grands groupes, ZAR X ambitionne de capter des clients plus petits, y compris des particuliers, en réduisant les frais de cotation, en simplifiant les procédures d'introduction en bourse et en offrant la possibilité de passer des ordres en direct sans transiter par un broker. A cet égard, ZAR X se présente comme une plateforme complémentaire au JSE, offrant notamment davantage de facilités aux PME en matière de levées de fonds.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : l'indice PMI au-dessus des 50 points pour la 1^{ère} fois depuis juillet 2015

Pour la 1^{ère} fois depuis juillet 2015, l'indice PMI a dépassé en mars le seuil des 50 points, à 50,5 points après 47,1 en février, signalant une progression, bien que limitée, de la production manufacturière. L'indice s'affiche aussi en hausse de +1,4 point au 1^{er} trimestre 2016 par rapport au trimestre précédent, tout en restant cependant sous les 50 points. Le caractère durable d'un rebond de la production manufacturière sud-africaine, toujours pénalisée par la perte de compétitivité régulière de l'industrie, reste soumis à la reprise des principaux pays partenaires en biens manufacturés, en l'état hypothétique.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ **Angola : hausse du taux directeur de 200 points de base, à 14 %, face aux pressions inflationnistes accrues**

Le Comité de politique monétaire a procédé fin mars à un relèvement marqué du taux directeur de +200 pnb à 14 %, comme pour le taux de facilité permanente de crédit (+200 pnb à 16 %) et celui des dépôts (de 1,75 % à 2,25 %). Ce nouveau resserrement intervient en réponse à la nette accélération des prix, le taux d'inflation ayant atteint +20,3 % en février, au plus haut depuis 10 ans. Alors que les perspectives économiques restent dégradées (fléchissement continu de l'activité, faiblesse persistante des cours du pétrole et manque de devises), la Banque centrale devrait maintenir dans les prochains mois l'orientation restrictive de la politique monétaire.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ **Angola : mise sous perspective négative de la note souveraine par Fitch**

L'agence Fitch a placé sous perspective négative la note souveraine de long terme de la dette en devises et en monnaie locale, classée en B+ (4 crans sous le grade investissement). Avec un cours moyen du Brent anticipé de 35 USD le baril en 2016, Fitch s'inquiète des conséquences de la baisse des revenus pétroliers sur les finances publiques et les comptes externes, alors que la croissance est attendue à 2,5 % cette année. L'agence prévoit aussi un creusement des déficits jumeaux, le déficit courant étant anticipé à 14 % du PIB cette année pour un déficit public de 4,6 % du PIB. Selon Fitch, après avoir crû de 17 points de PIB en 2015 à 47,4 % du PIB, la dette publique atteindrait 60 % en 2017.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mozambique : l'offre de restructuration EMATUM acceptée par 82 % des investisseurs**

L'offre de restructuration des *loan participation notes* de l'entreprise publique EMATUM, portant sur les 697 M USD de dette restant due, a été acceptée par 81,7 % des détenteurs. La proposition consiste en un échange des coupons contre des obligations souveraines en USD au taux de 10,5 % avec une échéance fixée à 2023 contre 2020 précédemment, assorti d'une décote de 20 %. Cet accord de restructuration assure aux investisseurs les taux obligataires les plus élevés d'Afrique sub-saharienne. Néanmoins, la récente décision de S&P de placer la note souveraine au niveau d'un quasi défaut souverain, pourrait se traduire par le besoin de rembourser avant échéance 800 M USD de dettes contractées par ailleurs.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ **Namibie : décélération de la croissance en 2015**

Selon l'Office des statistiques, la croissance a ralenti en 2015, à 5,7 % après 6,3 % en 2014, reflétant la faiblesse des cours des produits de base (uranium en particulier), le ralentissement des échanges régionaux et des conditions climatiques adverses (sécheresse). L'absence de reprise significative de la demande externe, en particulier sud-africaine, couplée à la faiblesse persistante des cours des matières premières, devrait se traduire par une nouvelle année de ralentissement de l'activité, la Banque centrale projetant une croissance de 4,3 % pour 2016, un seuil qui pourrait s'avérer plus faible encore du fait des signes de faiblesse affichés par les secteurs des mines et de l'industrie manufacturière.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ **Zambie : l'inflation en mars toujours au-delà de 22 %**

En mars, le taux d'inflation s'est établi à 22,2 % après 22,9 % en février. Il reste à un niveau toujours très élevé, le chiffre de février ayant constitué le point le plus haut depuis 13 ans. L'inflation est nourrie par la faiblesse du kwacha (-42 % face au dollar US en 2015) qui renchérit le prix des importations et l'impact sur les prix alimentaires de la sécheresse. A ces facteurs s'ajoutent les pénuries d'électricité, liées à la perte de capacité de la production d'hydroélectricité, à l'origine d'une hausse des coûts de production. La Banque centrale a maintenu en février son taux directeur à 15,5 % afin de ne pas pénaliser davantage la croissance, celle-ci étant projetée à 3,7 % cette année selon les autorités monétaires.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ghana : stabilisation du cedi au premier trimestre 2016**

Le cedi s'est globalement stabilisé au premier semestre 2016, ne perdant que 1,4 % de sa valeur face au dollar, contre -14,6 % l'an passé à la même période. Un dollar s'échange désormais 3,78 GHC. Après avoir perdu 22 % de sa valeur sur l'ensemble de l'année 2015, les experts estiment que la monnaie devrait se stabiliser, notamment en raison du resserrement de la politique monétaire conduite par la Banque centrale dans le but de stabiliser et diminuer l'inflation, et augmenter les réserves de liquidité sur le marché de change.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ghana : forte baisse des revenus pétroliers au premier semestre 2015**

Au premier semestre 2015, les revenus pétroliers du Ghana ont chuté de 56 %, atteignant 274,5 M USD contre 562,5 M USD sur la même période en 2014, alors même que le gouvernement prévoyait un montant de 618,2 M USD. Le champ de Jubilee représente l'essentiel des revenus, mais bien que sa production ait augmenté sur le premier semestre 2015 de 22 %, atteignant les 19,1 M de barils contre 18,7 M en 2014, ses revenus ont chuté de 28,8 M USD en 2014 à 17,1 M en 2015 en raison de l'effondrement des cours du pétrole.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ghana : Nasiru Issahaku nommé nouveau gouverneur de la Banque centrale**

Nasiru Issahaku, jusqu'alors second vice-président de la Banque centrale et ancien économiste au sein de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, a été nommé gouverneur par le président Mahama, après le départ anticipé de Kofi Wampah. Plusieurs défis attendent le nouveau gouverneur, dont la continuité des réformes et l'ajustement fiscal afin notamment de stabiliser et réduire l'inflation, contrôler la dette publique et stabiliser le cedi.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : le FMI conclut les consultations au titre de l'article IV**

Bien que l'économie non-pétrolière compte pour 90 % du PIB, le secteur pétrolier continue de jouer un rôle central dans l'économie, très affectée par la baisse des cours du baril de brut : i) baisse des revenus du gouvernement à 7,8 % du PIB et doublement du déficit budgétaire à environ 3,7 % du PIB en 2015, ii) recul des exportations d'environ 40 % en 2015, faisant passer le compte courant d'un excédent de 0,2 % du PIB à un déficit de 2,4 % du PIB, iii) réduction des réserves de changes à 28,3 Mds USD fin 2015 (4,5 mois d'importations). La croissance a ainsi fortement ralenti (de 6,3 % en 2014 à environ 2,7 % en 2015), réduisant la résilience du système bancaire. En 2016, la croissance devrait être de 2,3 %.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burkina Faso : des réserves de change en baisse**

Depuis 2013, les réserves de change, en mois d'importations, ont connu un net recul : elles sont passées de 2,1 mois en 2013 à 0,8 mois en 2014, puis à un mois en 2015, contre en moyenne 2,3 mois sur la période 2008-2013. En valeur, les réserves de devises sont passées de 521 M USD fin 2013 à 197 M USD fin 2015.

✉ pascal.carrere@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : 3 M EUR d'aide financière de l'Etat au profit des partis politiques**

Le Conseil des ministres a adopté un projet de décret fixant la répartition de l'aide financière (0,25 % des recettes fiscales) de l'Etat aux partis politiques au titre de l'année 2015. Ce décret a été adopté conformément aux dispositions de la charte des partis politiques. A la suite de l'examen des dossiers transmis, 56 dossiers ont été retenus sur 62 partis politiques. Une enveloppe globale de 3 M EUR sera partagée entre ces partis.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Mali : nouvelle loi sur l'organisation de la concurrence

L'Assemblée nationale a adopté une nouvelle loi sur l'organisation de la concurrence qui élargit et précise les définitions des pratiques anti-concurrentielles ou restrictives de concurrence, aggrave les sanctions et institue une commission nationale de la concurrence. Sont désormais sanctionnés, par exemple, l'imposition de délais excessifs de paiement, certains actes de concurrence déloyale et la détention ou le commerce de produits contrefaits. De plus les concentrations entre entreprises, définies largement et qui ont pour conséquence une réduction effective de la concurrence peuvent être déclarées nulles de plein droit.

✉ jean-jacques.lecat@cms-bfl.com

▼ Kenya : une majorité de nationaux employée dans les entreprises chinoises implantées, mais peu de recours aux entreprises locales

Les employés de nationalité kenyane représentent respectivement 78 % et 95 % des emplois à plein temps et à temps partiel créés par les entreprises chinoises installées au Kenya. C'est ce qui ressort d'une analyse récente de la Banque mondiale sur l'influence économique de la Chine au Kenya. Se basant sur deux grands projets mis en œuvre par des consortiums chinois, le *Standard Gauge Railway* et *Thika superhighway*, l'étude conclut toutefois que peu d'entreprises kenyanes bénéficient de contrats associés. La participation des entreprises locales aux grands travaux d'infrastructures constitue une priorité du gouvernement.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Maurice : projet d'accord de libre-échange avec la Chine

Le gouvernement mauricien a manifesté son intention d'amorcer des discussions avec la Chine en vue de négocier un accord de libre-échange. En 2015, les importations mauriciennes en provenance de Chine, très diversifiées, se sont établies à 31 Mds Rs (784 M EUR) et ce pays est devenu pour la première fois le principal fournisseur de Maurice, juste devant l'Inde. A l'inverse, les exportations (réexportations comprises) mauriciennes à destination de la Chine (11^{ème} client) sont particulièrement faibles : 1,7 Mds Rs (env. 42 M EUR) : elles se composent de poisson surgelé, de sucre de canne, de produits d'horlogerie, d'articles d'habillement, etc.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Maurice devancé par Singapour pour les investissements directs en Inde

Selon les autorités de New Delhi, pour la période d'avril à décembre 2015, l'Inde a capté, en termes d'Investissements directs à l'étranger (IDE), près de 11 Mds USD en provenance de Singapour contre 6,1 Mds USD originaires de Maurice. Ainsi, la Cité-Etat détrône Maurice, traditionnellement premier pourvoyeur d'IDE en Inde (en tant que pays de transit). Cette situation s'explique par le fait que plusieurs dispositions de l'accord de non double imposition Inde-Maurice sont fortement contestées par l'administration indienne et que les négociations pour renouveler le DTAA (traité fiscal) semblent actuellement au point mort.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Angola : la banque de développement du pays finance le 1^{er} projet de câble optique sous-marin reliant le continent africain à l'Amérique du Sud**

La Banque de développement de l'Angola (BDA) a signé pour 109,7 M USD d'accords de prêt avec des banques japonaises pour financer la première étape de la construction du système de câble de l'Atlantique sud (SACS). Le prêt provient de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) à hauteur de 65,5 M USD et de Sumitomo Mitsui Banking Corporation (SMBC) pour 43,9 M USD, assorti d'une garantie de la *Nippon Export and Investment Insurance* (NEXI). D'une valeur de 300 M USD, la construction du projet devrait durer de 21 à 24 mois et implique la pose de 6 200 km de câble optique, avec une capacité de 40 téraoctets par seconde.

✉ ophelie.chevillard@dgtresor.gouv.fr

▼ **Angola : une meilleure participation des citoyens à la « chose publique »**

L'exécutif angolais a décidé de mettre en place des conditions plus favorables à une meilleure participation des citoyens à la gestion de leurs communautés. La proposition de loi organique sur l'organisation et le fonctionnement des Commissions de résidents a été approuvée par le Parlement le 30 mars dernier dans ses principes généraux et conforte la création de commissions de résidents de droit public sur une base volontaire mais structurée autour d'une commune, d'un quartier, d'un bourg, d'une rue, d'un pâté de maisons qui s'autofinanceront à partir des contributions financières des résidents.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ **Angola : le pays va coopérer avec le service d'accréditation des produits de la SADC**

Le tout nouvel Institut angolais d'accréditation (IAAC) aura pour mission de coopérer avec le Service d'Accréditation de la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADCAS) dans le domaine de la formation, afin notamment de favoriser la montée en compétence des cadres dans les services d'évaluation des produits. Actuellement, les produits angolais sont soumis avant leur passage en frontière à des tests obligatoires réalisés dans des laboratoires accrédités mais qui ne sont assortis d'aucune indication sur leurs avantages comparatifs, faute d'expertise.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ **5 Nigériens dans la liste des milliardaires 2016 du magazine Forbes**

Aliko Dangote, le PDG du groupe Dangote, le plus gros conglomérat d'Afrique de l'ouest (sucre, ciment, farine, projets de raffineries), maintient son rang de première fortune d'Afrique (estimée à 15,4 Mds USD en 2016), passant du 67^{ème} au 51^{ème} rang mondial. Suivent ensuite Mike Adenuga (10 Mds USD en 2016 contre 4,2 Mds en 2015, 103^{ème} rang mondial, à la tête de la société de télécommunications Globalcom), Femi Otedola (de 1,8 Md USD, à la tête de Forte Oil et Zenon Petroleum – diesel), Folorunsho Alakija (1,6 Md USD, à la tête de Famfa Oil), et Abdul Samad Rabiu (1,1 Md, dirigeant du conglomérat BUA Group – sucre, ciment, farine, etc.).

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ **République centrafricaine : Expertise France appuie la restauration des services publics**

Sur financement de la Banque mondiale, Expertise France assure depuis mai 2014 le volet assistance technique du projet d'urgence de restauration des services publics (PURSeP) en République centrafricaine. Mis en place pour répondre à la nécessité de restaurer les services publics à la suite de la crise, ce projet vise à optimiser la gestion des fonctionnaires, à renforcer l'efficacité de l'administration douanière et à organiser l'administration fiscale. Expertise France mobilise trois experts auprès des ministères centrafricains des Finances et du Budget et de la Fonction publique.

✉ severine.peters-desteract@expertisefrance.fr

▼ **Gabon : effectivité du PROGEC au 20 mai 2016**

L'AGANOR (Agence Gabonaise de Normalisation), en charge de la vérification de la conformité des produits et services importés et locaux aux normes et règlements techniques, a adopté en 2013 le principe d'un contrôle de conformité avant expédition, le PROGEC (Programme Gabonais d'Evaluation de la Conformité). Son application sera effective à compter du 20 mai 2016. Les expéditions arrivant aux ports du Gabon devront alors être accompagnées d'un Certificat de Conformité, délivré par l'une des trois agences habilitées (Intertek, Véritas ou SGS). Le défaut de production de ce certificat entraînera des pénalités.

✉ aline.quenet@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Côte d'Ivoire : 12 projets prioritaires sous forme de PPP présentés par le gouvernement

Dans le cadre du nouveau plan national de développement (2016-2020), le gouvernement ivoirien a établi une liste de 12 projets prioritaires à réaliser sous la forme de partenariat public-privé. Détaillés par le site du Comité national de pilotage des partenariats public-privé (CNP-PPP), ces projets concernent notamment les secteurs de l'énergie, du transport et de l'industrie, et représentent un budget de 5,3 Mds USD. Institué par un décret n°2012-1152 du 19 décembre 2012, le CNP-PPP est l'organe de décision, de validation et d'orientation du cadre institutionnel de pilotage des PPP, et est placé sous l'autorité du président de la République.

✉ sophie.pignon@twobirds.com

▼ Kenya : annulation du projet de nouveau terminal aéroportuaire de Nairobi

La *Kenya Airport Authority* a annoncé l'abandon du projet de nouveau terminal aéroportuaire de Nairobi, la rentabilité de l'investissement étant considérée comme trop faible. Ce nouveau terminal aurait accru la capacité d'accueil de l'aéroport à 20 M contre 7,5 M actuellement. Le contrat de construction de 480 M EUR avait été attribué à la *China National Aero-Technology International Engineering Corporation*. L'entreprise chinoise ayant déjà mobilisé des équipements et de l'expertise, l'annulation du contrat risque d'entraîner le gouvernement dans de nombreux litiges juridiques. L'aéroport aurait été le deuxième plus grand projet d'infrastructure du pays après la construction du train régional (SGR).

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Les Etats-Unis promettent 600 M USD d'aide publique au développement au Nigéria pour l'année 2016

Lors de la session d'ouverture d'une réunion de la commission bilatérale Nigéria-Etats-Unis, John Kerry, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a promis 600 M USD d'aide américaine au Nigéria. Le chef de la diplomatie américaine a mis en avant deux initiatives lancées par les Etats Unis (le plan Power Africa et le programme Young African Leaders). A noter que les Etats-Unis ont recommencé à importer du pétrole brut nigérian : les importations de brut ont atteint la semaine dernière 559 000 barils, un niveau qui n'avait plus été atteint depuis la mi-2013, faisant du Nigéria le 4^{ème} fournisseur du pays, dépassant le Mexique et rattrapant l'Irak et la Colombie.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : 6,4 Mds USD nécessaires pour la reconstruction du nord-est

Les Nations unies, la Banque mondiale et l'Union européenne se sont réunies à Abuja dans le cadre d'un travail conjoint sur l'évaluation de la situation dans le nord-est du Nigéria où sévit l'insurrection du groupe islamiste Boko Haram. Le rapport intitulé *North-East Nigeria Recovery and Peace Building Assessment* fait état de dommages économiques estimés à 9 Mds USD dont les 2/3 dans l'Etat du Borno, et de besoins pour mener à bien le plan de redressement et la consolidation de la paix, évalués à 6,4 Mds USD dont 5,8 Mds USD pour la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures endommagées dans les 6 Etats de la zone. Depuis 2011, Boko Haram a fait plus de 20 000 morts et près de 2 millions de déplacés.

✉ marlene.marqueslopes@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : l'AFD et le gouvernement signent trois conventions de 63 M EUR

Deux conventions de financement portent sur l'alimentation en eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala (phase II) et le renforcement des capacités opérationnelles de la Société malienne de gestion de l'eau potable, pour un montant total de 53 M EUR. Il s'agit concrètement (i) de la construction d'une deuxième station de traitement d'eau d'une capacité de 144 000 m³ par jour et (ii) de la réalisation d'infrastructures de stockage et de distribution d'eau. Avec ce financement, l'appui total de la France au projet Kabala (phases 1 et 2) s'élève à 92 M EUR. Quant au troisième accord, il concerne le Projet d'amélioration de la qualité et de l'accès à l'éducation dans la région de Gao (10 M EUR).

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : avis d'appel d'offres international pour un projet hydroélectrique

L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), organisme de bassin réunissant le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée, a émis un appel d'offres international pour la conception, la fourniture, la construction et la mise en service du projet d'aménagement hydro-électrique de Koukoutamba, sur le fleuve Bafing en République de Guinée. Les soumissionnaires sont invités à présenter, en option, une offre de financement pour ledit projet, d'une puissance de 294 MW. La date limite de dépôt des offres est fixée au 16 juin 2016. Une visite du site aura lieu les 30 avril et 1^{er} mai 2016. Elle sera suivie d'une réunion préparatoire les 4 et 5 mai 2016 à Conakry. La participation à ces visites est obligatoire.

✉ olivier.buchbinder@diplomatie.gouv.fr

▼ Mauritanie : le FMA accorde 52 M USD au pays

Le ministre de l'Economie et des Finances, Sid 'El Mokhtar Ould Djay a signé avec le Dr. Abderrahmane Ben Abdallah El Houmeidi, président du Conseil d'administration et directeur général du Fonds monétaire Arabe (FMA), une convention d'aide budgétaire de 52 M USD. Ce financement devrait permettre au pays de faire face à la réduction de ses recettes minières.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : convention de prêt entre l'AFD et l'Autorité du Bassin du Niger

Le 4 avril dernier, l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et l'AFD ont signé une convention de prêt de 1 M EUR destiné au financement du renforcement des capacités institutionnelles de l'ABN. Pour mémoire, l'AFD finance déjà à hauteur de 50 M EUR (lot turbines), le projet du barrage et de la centrale hydraulique de Kandadji, également gérée par l'ABN.

✉ pascal.carrere@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : 40,7 Mds FCFA de la BAfD pour le financement partiel de la construction de la route Ketta-Djoum

La route Ketta-Djoum longue de 503 km, dont 191 km au Cameroun et 312 km au Congo, fait partie de l'axe Sangmelima-Ouessou qui permettra de relier sur environ 651 km, le Cameroun au Congo Brazzaville. Le financement de la BAfD servira à la construction de la route Mintom-Lélé-Ntam (90 km) et de la bretelle Ntam-Mbalam (30 km). Le coût total du projet s'élève à 249,2 Mds FCFA. Il est cofinancé par la BAfD, La JICA, l'UE, la BDEAC et les deux gouvernements, avec une contribution totale le BAfD de 121 Mds FCFA (48,6 %), incluant les 40,7 Mds FCFA précités. Afin d'accélérer les travaux, la BAfD exigerait que le premier décaissement s'effectue dans les 6 mois sous peine de suspendre le financement.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Turquie : octroi d'un prêt de 197,5 M EUR de la Türk Eximbank**

La République du Congo et la Banque turque de crédit à l'exportation, Türk Eximbank, ont signé à Istanbul, un accord de prêt d'un montant de 197,5 M EUR pour la construction de la Cité internationale d'Affaires de Brazzaville dont les travaux seront réalisés par Summa, une société turque de BTP.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ **RDC-Chine : signature d'un protocole de partenariat entre la SNEL et la CTG**

La Société Nationale d'Electricité (SNEL) et la Société Chinoise Trois Gorges (CTG) ont signé début avril 2016 un protocole de partenariat pour l'amélioration de la desserte en énergie électrique en République démocratique du Congo. Le partenariat SNEL-CTG vise à exploiter les 100 000 MW du potentiel hydroélectrique du barrage d'Inga, afin de répondre aux besoins de plus en plus croissants en électricité des populations congolaise et mondiale.

✉ francois.quintin@dgtresor.gouv.fr

▼ **RDC / Banque mondiale : améliorer le développement humain**

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé, mardi 29 mars 2016, un don supplémentaire de 30 M USD en appui au Projet de renforcement des systèmes de développement humain en République démocratique du Congo : appui au système de santé, d'éducation et de protection sociale et prise en compte des questions de genre en RDC. Cette aide a été complétée par 10 M USD du fonds fiduciaire du Mécanisme de financement mondial (GFF) et 1,08 M USD du Fonds japonais pour le développement des politiques et des ressources humaines.

✉ francois.quintin@dgtresor.gouv.fr

▼ **La BAfD investit 25 M USD dans un fonds d'Abraaj dédié à la santé en Afrique**

Abraaj – spécialiste dubaïote du private equity dans les pays émergents – a collecté 25 M USD auprès de la BAfD pour son Growth Markets Health (Africa) Fund, un fonds consacré aux investissements dans le secteur de la santé en Afrique. Le fonds d'Abraaj effectuera des investissements en capitaux dans le secteur de la santé. Des besoins qui devraient croître avec l'urbanisation rapide de l'Afrique. Le fonds a pour objectifs d'améliorer les infrastructures et la qualité des soins à des prix abordables pour les populations ciblées. Abraaj a déjà réalisé 18 investissements dans le secteur de la santé en Afrique. Le groupe est présent dans une vingtaine de pays à travers le monde et dispose de plus de 9,5 Mds USD sous gestion.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Ethiopie : 400 000 tonnes de blé pour lutter contre les effets de la sécheresse

Les autorités éthiopiennes vont lancer un appel d'offres restreint pour l'achat de 400 000 tonnes de blé, qui seront distribuées au 10,2 M de personnes qui nécessitent une aide alimentaire d'urgence du fait de la sécheresse. Le prix de la tonne de blé a été fixé à 187 USD, si bien que le gouvernement pourrait dépenser 74,8 M USD pour cet achat. L'Ethiopie manque de ressources pour lutter contre les effets de la sécheresse : l'appel à contribution de 1,4 Mds USD lancé par les autorités n'est couvert qu'à hauteur de 680 M USD.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : suspension de la location de terres aux investisseurs

Depuis 2011, 3,6 M d'hectares ont été attribuées à des entreprises pour investir dans l'agriculture. L'*Agriculture Investment and Land Administration Agency* (AILAA), suspend à présent ses opérations. Plus de 2,43 M d'hectares ont été loués à près de 5 700 entreprises nationales et étrangères à 20 birrs éthiopiens (0,90 USD) par hectare en moyenne, seules 30 % des terres louées ont été exploitées. Pour l'instant, la suspension affecte uniquement l'AILAA, qui a loué 476 000 hectares depuis qu'elle a été mise en place en 2013. Cependant les autorités régionales, responsables de la location de 1,95 M d'hectares, pourraient également suspendre cette activité à court terme.

✉ magali.pialat@businessfrance.fr

▼ Ouganda : l'agriculture, toujours première source d'activité

Selon les résultats du dernier recensement, effectué en 2014 et paru en mars 2016, 71 % de la population active travaille dans le secteur agricole, dont 90 % dans le sous-secteur vivrier. Le faible développement de l'agriculture commerciale découlerait, selon le président Yoweri Museveni, de la fragmentation des terrains lors des successions et du manque de moyens des agriculteurs. L'agriculture représentait 25 % du PIB ougandais en 2015. Le recensement indique également que 58 % de la population n'est ni employée ni en formation, et que seuls 31 % des foyers contribuent à l'économie.

✉ nina.llado@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : révision à la baisse des prévisions sud-africaines pour la récolte de maïs

Le Département sud-africain de l'agriculture a publié fin mars ses prévisions révisées pour la production de maïs pour la campagne 2016/2017, qui font état d'une production en baisse de 43 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années pour atteindre 7 Mt en raison de la gravité de la sécheresse qui touche le pays. Ces prévisions sont plus faibles que celles réalisées en janvier et février. Sur la base de ces prévisions et d'après le *National Agriculture Marketing Council*, les importations de maïs pourraient atteindre 3,65 Mt en 2016/2017 et alimenter l'inflation alimentaire qui a atteint 7 % en février.

✉ guillaume.furri@dgtresor.gouv.fr

▼ **Afrique du Sud : une nouvelle législation modifie la classification des produits laitiers**

Le ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche a introduit une nouvelle législation, la Régulation 260 (R260), qui prend effet cette année. Cette législation entraîne une reclassification des produits laitiers sud-africains avec l'introduction d'une nouvelle classe de produits demi-écrémés. La R260 inclut également des exigences plus strictes en matière d'étiquetage rendant obligatoires l'affichage des ingrédients et les dates-limites de vente et consommation. Le but de cette législation est d'aligner les produits locaux avec les standards internationaux et de contribuer ainsi à la qualité, la sûreté et l'équité du commerce des denrées alimentaires.

✉ camille.tricoire@businessfrance.fr

▼ **Afrique du Sud : le coût du panier alimentaire moyen augmente de 10 %**

L'indice des prix à la consommation a enregistré en février 2016 une augmentation de 7 % pour les produits alimentaires et 8,6 % pour les boissons sans alcool, en comparaison avec des augmentations respectives de 6,2 % et 6,9 % en janvier 2016 en g.a. Le panier alimentaire mensuel de base pour une personne est actuellement estimé à 566 ZAR (soit 33,29 EUR). L'augmentation des prix alimentaires est notamment la conséquence de la sécheresse qui sévit actuellement en Afrique australe.

✉ camille.tricoire@businessfrance.fr

▼ **Afrique du Sud : les prévisions météorologiques annoncent de meilleures précipitations pour l'hiver**

Les prévisions météorologiques prévoient un affaiblissement progressif du phénomène El Nino, responsable de la sécheresse qui sévit actuellement dans la majeure partie de l'Afrique australe. « Il y a une incertitude croissante des prévisions météorologiques quant aux précipitations et aux températures sur le long terme et les prévisions sur les court et moyen termes devraient être contrôlées régulièrement » a indiqué Olivier Cobus de SA Weather Service. Malgré ces incertitudes, les indications montrent que des précipitations supérieures à la normale sont à attendre pendant l'hiver dans la majeure partie du pays avec des températures probablement inférieures aux normales saisonnières.

✉ camille.tricoire@businessfrance.fr

▼ **Nigéria : le groupe nigérian Multi-Net va construire des élevages de volaille « de classe internationale » pour 35 M USD**

Trois Etats ont été choisis pour accueillir des projets pilotes : Abuja, Niger et Imo. La société Muli-Net est une société de portefeuille d'investissement de premier plan, basée à Abuja et qui opère déjà dans les secteurs du pétrole et du gaz, des télécoms, de l'énergie, de la sécurité, de l'immobilier et de l'agriculture. Le secteur de l'élevage de volailles est estimé à 600 M USD. Les importations de volailles sont interdites au Nigéria depuis 2003, ce qui a permis de renforcer la production domestique. Notons néanmoins qu'une part importante des volailles consommées au Nigéria provient du Bénin (14^{ème} importateur mondial).

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Burkina Faso : bouclage du financement de la centrale solaire de Zagtoui

D'un montant total de 78 M USD, les conventions de financement de la centrale solaire photovoltaïque de Zagtoui ont été signées entre le gouvernement du Burkina Faso, l'AFD, la Banque européenne d'investissement et l'Union européenne. La centrale sera construite sous la forme d'un contrat de type *Engineering, Procurement and Construction Management* (EPCM) et fournira 33 MW supplémentaires à la société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL). L'EPCM est un contrat d'ingénierie, de fourniture des équipements et de supervision de la construction, dans lequel le Maître d'ouvrage contrôle par lui-même avec le maximum de détails le déroulement des travaux. « Clés en main », il est usuel dans le financement de projet.

✉ gildas.louvel@twobirds.com

▼ Afrique du Sud : Eskom raccorde la seconde unité d'Ingula

La compagnie nationale d'électricité Eskom a annoncé avoir synchronisé la deuxième unité de la centrale hydroélectrique d'Ingula au réseau national quelques semaines seulement après avoir raccordé la première unité au réseau avec un an d'avance. L'objectif est que les quatre unités soient opérationnelles en juillet 2017. La centrale d'Ingula aura une capacité de production de 1 332 MW.

✉ ophelie.chevillard@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : la MIGA octroie 698,9 M EUR de garanties à Eskom

L'Agence multilatérale de garantie des investissements de la Banque mondiale (MIGA) a annoncé l'octroi de 698,9 M EUR de garanties à Eskom afin de soutenir ses investissements dans les infrastructures de transmission et permettre ainsi la connexion au réseau national de nouveaux projets d'énergies renouvelables. La MIGA apporte une garantie de 470 M EUR sur des prêts accordés à Eskom par la Deutsche Bank et la Mizuho Bank et une couverture de 15 ans contre le "risque de non-respect des obligations financières souveraines". Ce financement permettra à Eskom d'ajouter environ 255 km de nouvelles lignes électriques pour soutenir la transmission de 4 665 MW et accélérer le raccordement au réseau des IPP.

✉ ophelie.chevillard@dgtresor.gouv.fr

▼ Zambie : Glencore prévoit d'investir 1,1 Md USD dans la mine de Mopani

Le suisse Glencore a annoncé son intention d'investir plus de 1,1 Md USD entre 2016 et 2018 dans la mine de cuivre de Mopani, détenue par sa filiale Mopani Copper Mines (MCM), pour le forage de trois nouveaux puits qui permettront d'étendre la durée de vie de la mine à plus de 25 ans. En octobre 2015, Glencore avait déjà annoncé un investissement de 950 M USD sur trois ans dans le but d'étendre les opérations de Mopani Copper Mines. La société suisse a investi plus de 3 Mds USD depuis 2000 dans les grands programmes d'expansion et de rénovation de la mine de Mopani.

✉ ophelie.chevillard@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : le consortium franco-angolais Angoflex augmente sa capacité de production

Angoflex Industrial, joint-venture entre le Français Technip (70 %) et l'entreprise pétrolière publique Sonangol (30 %), ne connaît pas la crise. L'entreprise a décidé d'investir 40 M USD dans l'augmentation de la capacité de production de son unité d'ombilicaux de Lobito (province de Benguela) sur la base d'un contrat signé à Luanda fin mars 2016 avec l'unité technique pour les investissements privés (UTIP) du ministère du Pétrole. Angoflex est la seule unité en Afrique à fabriquer des ombilicaux pour l'industrie pétrolière et pourra, outre ses clients angolais, satisfaire les marchés d'exportation. En dehors de Lobito, l'entreprise détient une unité de production à Dande dans la province de Bengo.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : une nouvelle concession minière

Le secteur minier guinéen vient d'accueillir un nouvel acteur : il s'agit de la Société des Bauxites de Guinée (SBG) détenue par WP Pals Holding, principal actionnaire basé aux Pays-Bas, et l'Etat guinéen. C'est une concession minière de 502 km² située sur les hauteurs du barrage Garafiri. Plus de 2 Mds USD d'investissements sont prévus. Les revenus nets sont estimés à environ 18 Mds USD sur une durée de 28 ans. Le projet est composé d'une mine de bauxite d'une capacité de 8 millions de tonnes par an, dont 3 millions seront directement exportées et 5 millions transformés localement en alumine.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Uranium : les canadiens Goviex et Denison Mines se rapprochent en Afrique

Les sociétés minières canadiennes Goviex et Denison Mines vont fusionner les actifs qu'elles détiennent dans l'exploitation de l'uranium sur le continent, afin de renforcer leur position dans l'uranium sur le continent, et vont pour ce faire créer « un véhicule juridique » qui sera intégralement dédié à l'uranium africain. Ce dernier disposera du permis d'exploitation de Madaouela au Niger et de celui de Mutanga en Zambie. Elle inclura par ailleurs le projet Falea au Mali, ainsi que le projet Dome en phase d'exploration en Namibie. En 2015, Denison Mines a dégagé des pertes de 51,6 M USD. De son côté Goviex a enregistré des pertes de 5,2 M USD au cours des neuf premiers mois de son exercice 2015.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ Nigéria : la NNPC aurait retenu 4,2 Mds USD de revenus pétroliers au cours du 2^{ème} semestre 2015

D'après l'Institut pour la gouvernance des ressources naturelles (NGRI), les recettes pétrolières ont atteint 6,3 Mds USD sur les 6 derniers mois de 2015. Sur cette somme, la NNPC n'aurait retransmis que 2,1 Mds USD à l'Etat, conservant 4,2 Mds USD en interne. Le NGRI constate une augmentation tendancielle des recettes retenues par la NNPC, une part qui est passée de 32 % en 2005, à 52 % en 2013 et à 59 % en 2015. Selon ce même institut, les sommes retenues par la NNPC auraient été utilisées pour rembourser les dettes des JV de la NNPC et des raffineries, mais également pour financer sa filiale NPDC (*Nigerian Petroleum Development Company*).

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Sierra Leone : Stellar Diamond cherche 25 M USD pour son projet de Tongo

La société d'exploration britannique aurait besoin de 25 M USD pour exploiter ses mines de Tongo en Sierra Leone et de Baoulé en Guinée. Ayant demandé sa licence minière en novembre dernier, Stellar Diamond souhaite ainsi devenir une société d'extraction diamantaire d'ici la fin de l'année, grâce à la mine de Tongo. Bien que les prix des diamants bruts aient connu une baisse moyenne de 15 % en 2015, leur valeur marchande a fortement augmenté au cours des deux premiers mois de 2016, avec De Beers et Alrosa géant l'offre sur le marché afin de répondre à la demande.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Fusion de la Ghana National Gas Company avec la Ghana National Petroleum Corporation

Le ministre du Pétrole a indiqué que la fusion entre la Ghana National Gas Company (GNGC) et la Ghana National Petroleum Corporation (GNPC) sera bientôt finalisée, malgré des réticences de la compagnie gazière, conférant plus de poids au GNPC. Alex Mould, directeur général du GNPC, a indiqué que les deux sociétés et le gouvernement ont signé l'accord de vente. Originellement dénommée Ghana National Oil Company, la GNPC a été créée en 1983, afin de développer l'industrie pétrolière du Ghana et réduire la dépendance du pays aux importations énergétiques.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : importante baisse des importations pétrolières en 2015

Les importations de pétrole et de gaz ont diminué de 43,4 % en 2015, à 2,05 Mds USD contre 3,69 Mds USD en 2014. Cette baisse est principalement due à la chute de 60 % des cours du pétrole durant l'année 2015, passant de 110 USD à 35 USD le baril. Ce déclin reflète également les difficultés de l'économie ghanéenne, la croissance poursuivant son ralentissement (environ 4 % en 2015 contre 14 % en 2011) avec une chute globale de la demande. Cette baisse aura permis de réduire la facture globale des importations, celle-ci ayant diminué de 7,8 % pour atteindre 13,4 Mds USD en 2015 contre 14,6 Mds USD en 2014, sans pour autant alléger le déficit commercial du Ghana (10,6 % du PIB), qui se maintient à son plus haut niveau depuis 2013.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ Industries

▼ Afrique du Sud : Transnet se diversifie et s'internationalise

La branche ingénierie de Transnet, la société sud-africaine de transport poursuit son développement sur le continent africain. Transnet souhaite notamment devenir un fabricant d'équipements ferroviaires de référence et planifie le lancement de sa propre locomotive à moteur diesel «Trans-Afrique», révisée pour fonctionner sur les longues distances et pour les transports lourds. En juillet 2015, Transnet a ainsi remporté un contrat au Botswana, pour la rénovation du réseau passager avec 37 voitures conçues et fabriquées en Afrique du Sud.

✉ thomas.curelli@businessfrance.fr

▼ Côte d'Ivoire : le groupe JESA veut ouvrir une filiale à Abidjan

Le groupe Jacobs Engineering SA (JESA) prévoit de s'installer à Abidjan avant la fin de l'année. JESA est une joint-venture créée en 2009 par le groupe marocain OCP, leader mondial des phosphates et dérivés et l'américain Jacobs Engineering. Spécialisé en ingénierie et consulting, JESA offre une large palette de services, couvrant toutes les phases des projets, depuis l'analyse du besoin et l'étude de faisabilité jusqu'au management de la construction et l'assistance à la mise en service ou à la maintenance. En février, il a remporté l'appel d'offres pour la construction de six tours d'une vingtaine d'étages à Dakar, pour environ 190 M EUR.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo : La production cimentière au Congo en hausse de près de 1 million de tonnes par an

Suite à la mise en service de deux nouvelles cimenteries, Forspak (capitaux sino-congolais) à Dolisie et Cimaf (capitaux marocains) à Hinda, qui viennent s'ajouter à celle de la Sonocc (capitaux chinois) à Lutete, la production de ciment annoncée pour 2015 s'élève à 1 250 000 tonnes, contre 300 000 t/an en 2014. Afin de satisfaire la demande nationale estimée à environ 2 000 000 t/an, deux autres cimenteries sont actuellement en construction, Dangote Cement (capitaux nigériens) dans la Bouenza et Diamond Cement (capitaux indiens) dans le Pool. Cette hausse de production a déjà permis de diviser par deux le prix de la tonne, qui passe de 260 000 FCFA (396,37 EUR) à 120 000 FCFA (182,94 EUR).

✉ arthur.berthet@dgtresor.gouv.fr

▼ Services

▼ Djibouti : test de la 4G pour Djibouti Telecom et réduction de ses tarifs

Djibouti Telecom souhaite déployer la technologie 4G dans le pays, a annoncé son Directeur général. A cet effet des tests sont conduits depuis le début de l'année 2016 sur 10 sites pilotes. S'ils sont concluants, le déploiement de la 4G dans le pays pourrait intervenir avant fin 2016. Parallèlement, le Conseil des ministres a entériné une baisse des tarifs des services de télécommunications, aussi bien pour la téléphonie mobile que pour Internet. Ces deux mesures visent à améliorer la qualité des services de télécommunications (avec l'ambition d'atteindre des niveaux similaires à ceux des pays développés), tout en démocratisant l'accès aux télécommunications afin de lutter contre les risques de fracture numérique.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : 1,7 Md USD de revenu pour le secteur touristique

Le secteur du tourisme a généré plus de 1,7 Md USD de recettes au cours du premier semestre de l'année fiscale éthiopienne 2015/2016, soit 15 % de plus que l'objectif fixé, selon le ministère de la Culture et du Tourisme. Le pays a accueilli 470 000 touristes étrangers au cours de la période, lesquels séjournent en moyenne 16 jours dans le pays et dépensent 234 USD par jour. Le secteur du tourisme est l'un des secteurs prioritaires du GTP II, le plan de développement du pays pour la période 2015 – 2020 : l'Ethiopie souhaite attirer deux millions de touristes étrangers par an et ainsi générer 6 Mds USD de recettes à l'horizon 2020.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : Microsoft en charge de la transformation du système éducatif par les TIC**

Le ministère de l'Education éthiopien a signé un accord avec Microsoft pour la transformation de son système éducatif par les TIC. Il s'agit de promouvoir l'accès inclusif au numérique, d'encourager l'innovation, de développer les compétences numériques et d'améliorer les capacités des enseignants. Microsoft fournira des programmes d'apprentissage en ligne (BizSpark, DreamSpark, Kodu Game Lab), des programmes de certification pour les enseignants (Imagine Academy), des services de soutien et des licences abordables. Des partenariats similaires ont été établis avec d'autres pays d'Afrique : Rwanda, Kenya, Ouganda, Ghana, Botswana et Namibie ; touchant plus de 13 M d'étudiants en Afrique subsaharienne.

✉ magali.pialat@businessfrance.fr

▼ **Soudan du Sud : la moitié des postes de MTN au Soudan du Sud supprimée**

La filiale sud soudanaise de MTN a annoncé la suppression de 90 postes de cadres, soit plus de la moitié de ses effectifs. Ces suppressions concerneront en particulier les cadres expatriés. L'entreprise a également annulé la construction de 40 tours de transmissions dans le pays. La guerre civile et la baisse des cours du pétrole, principale source de revenu du Soudan du Sud, ont plongé le pays dans une crise économique. La dévaluation de la livre soudanaise qui en a résulté a freiné les activités de MTN, qui achète ses équipements en dollars. L'entreprise, qui compte 1 M d'abonnés au Soudan du Sud, a investi 170 M USD dans le développement de ses infrastructures depuis 2014, mais n'a fait aucun profit depuis 2012.

✉ nina.llado@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : rachat des parts de Bharti Airtel dans TTCL**

L'Autorité Fiscale Tanzanienne (TRA) a autorisé le rachat des 35 % de parts détenues par la société indienne Bharti Airtel dans la société nationale de télécommunications (TTCL) pour un montant de 6,95 M USD. Avec cette opération, le gouvernement récupère le contrôle total du groupe pour la première fois depuis la vague de privatisation de 2001. A terme, le plan quinquennal de TTCL prévoit l'introduction de l'entreprise au *Dar es Salaam Stock Exchange*. TTCL espère ainsi lever 330 M USD afin de développer ses activités de téléphonie mobile et de paiement par téléphone.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Avec Africashop, CFAO lance une offre e-commerce innovante en Afrique**

Lancé en Côte d'Ivoire le 2 avril, le site Africashop.ci, accessible via le portail Africashop.com, propose aux consommateurs africains un accès direct et simplifié aux sites des marques partenaires (enseignes internationales et marques de créateurs africains) afin de se faire livrer à domicile. Africashop lève l'un des principaux freins pour les e-consommateurs en Afrique, victimes jusqu'alors de restrictions bancaires. À Abidjan et d'ici à la fin du mois d'avril à Dakar, des espaces de vente Africashop proposent une vente assistée sur des tablettes en libre-service et des terminaux pour régler les commandes passées sur le web. L'ouverture de ce site est la première étape du plan de développement digital de CFAO.

✉ nt@35nord.com

▼ Angola : un cadre juridique pour les agences de voyage et de tourisme

Un décret présidentiel promulgué en mars 2016 approuve le nouveau cadre juridique de l'activité des agences de voyages et de tourisme dans le souci d'une traçabilité qualitative renforcée de leurs activités. Le décret couvre également la vente de billets et la réservation de places dans tous les types de transport ainsi que la représentation d'agences de voyage et de tourisme nationales et étrangères.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : nouveautés dans le secteur angolais des télécommunications

Le Conseil des ministres du 30 mars dernier a voté l'approbation du Plan stratégique des fréquences radioélectriques et de la numérotation (PEERNUM) et celle du Plan stratégique de licences des opérateurs de communication électronique (PERL). Une des grandes nouveautés de ce second plan est le changement du fonctionnement des licences des opérateurs électroniques qui deviennent désormais des « licences de services multiples » et non plus d'un seul service. Par ailleurs, le Conseil des ministres a revu le Règlement général des communications électroniques.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : promotion du « *Bleisure* »

L'association des agences de voyage d'Afrique Australe (ASATA) et l'office du tourisme d'Afrique du Sud (SA Tourism) ont signé un accord officiel pour promouvoir le tourisme intérieur dans la région et en particulier les voyages associant affaires et loisirs. L'accord prévoit notamment de former les membres de l'ASATA sur les services de tourisme domestique dans l'objectif de placer l'Afrique du Sud parmi les destinations préférées des voyageurs d'affaires. L'industrie mondiale du tourisme assiste en effet à l'émergence d'un nouveau concept de voyage : le « *Bleisure* » (combinaison des mots *business* et *leisure*) qui ajoute une dimension plaisir au voyage d'affaires.

✉ sarah.watine@businessfrance.fr

▼ Afrique du Sud : innovation dans les complexes résidentiels

Le début de la construction de Leratong City est prévu au mois de juin 2016 dans le West Rand (ouest de Johannesburg). Le projet, estimé à 357 M EUR, repose sur le concept de logements liés aux revenus des habitants, en étant partiellement ou totalement subventionnés. Les travaux incluront la mise en place d'un système de transport urbain autour des 15 000 nouveaux logements construits, des plans de structuration des réseaux d'égouts et de distribution des eaux, ainsi que l'édification de divers immeubles (espaces verts, crèches, centres communautaires et sportifs...).

✉ thomas.curelli@businessfrance.fr

▼ **Afrique du Sud : le gouvernement augmente les subventions dédiées aux programmes de santé prioritaires**

Afin d'assurer une meilleure redistribution des budgets provinciaux du ministère de la Santé et leur meilleur suivi, le gouvernement sud-africain a récemment annoncé l'allocation de fonds supplémentaires aux programmes de santé prioritaires : traitement et campagnes de prévention HIV, lutte contre la tuberculose et mise en place de nouveaux systèmes électroniques de régulation et de suivi des stocks de médicaments. Reposant sur l'utilisation d'un code barre, ce système devrait permettre « une meilleure prévision des demandes ainsi qu'une gestion des stocks minimisant significativement les pertes » selon Mark Blecher, directeur de la Santé et du Développement social.

✉ sarah.watine@businessfrance.fr

▼ **Afrique du Sud : dynamique dans le haut débit internet et la fibre optique**

Depuis près d'une dizaine d'années, l'Afrique australe rattrape son retard de connectivité. Lancé en 2007, SEACOM, consortium constitué d'investisseurs privés, africains pour la plupart, œuvre à la connexion de la côte est-africaine (Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Kenya et Mozambique) à différents hubs en Europe et en Asie grâce à un réseau de câbles sous-marins pour le haut débit. Selon Suveer Ramdhani, chief development officer de SEACOM, la présence de nouveaux acteurs dans le secteur et l'évolution des habitudes des consommateurs sud-africains (utilisant des applications cloud et des vidéos en ligne) poussent désormais les opérateurs à investir davantage dans les infrastructures pour le haut débit.

✉ laura.laguierce@businessfrance.fr

▼ **Libéria : l'autorité portuaire nationale signe un contrat avec la société néerlandaise Smit Lamnalco pour 6 M USD**

Spécialisée dans les activités de lamanage et de remorquage, l'entreprise va fournir à l'autorité portuaire nationale du Libéria, deux remorqueurs destinés au port de Greenville, dans le comté de Sinoe. En 2012, le gouvernement du Libéria a conclu un accord avec le Fonds du Koweït pour la réhabilitation du port de Greenville. Selon les termes de l'accord, des financements ont été alloués pour des embarcations et des équipements de manutention. La société britannique Kalmar West Africa a déjà été sélectionnée pour la fourniture de charriots élévateurs à conteneur.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : Servair ouvre un deuxième Burger King à Abidjan**

Servair, la filiale d'Air France spécialisée dans la restauration aérienne, vient d'ouvrir un établissement Burger King à l'aéroport international Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan. C'est le deuxième restaurant Burger King dans le pays, après le premier ouvert en décembre dernier au sein de PlaYce Marcory, le nouveau centre commercial détenu par Carrefour et CFAO. Servair, avec ses 21 implantations sur le continent (Sénégal, Nigéria, Cameroun, Maroc notamment), détient la franchise Burger King en Afrique de l'Ouest.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : retrait de quatre licences de téléphonie mobile

L'autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI) vient de retirer quatre licences de téléphonie mobile sur le marché. Ces licences appartiennent aux groupes Comium (Liban), GreeN Network (Lybie), Warid telecom (Emirats Arabes-Unis) et Café Mobile (Côte d'Ivoire). Seuls les deux premiers groupes cités sont opérationnels dans le pays, mais n'ont pas pu faire face à leurs obligations financières vis-à-vis du Trésor public ivoirien. En outre, ces opérateurs accusent des retards importants en termes d'infrastructures. Il devrait donc rester trois opérateurs sur le marché (Orange, le sud-africain MTN et l'émirati Moov). L'Etat est cependant favorable à l'attribution d'une quatrième licence.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : la SODECI annonce un bénéfice net en hausse de 5,5 % en 2015

La Société de distribution d'eau de Côte d'Ivoire (SODECI), filiale du groupe français Eranove spécialisé dans les services publics en Afrique, a annoncé un bénéfice net de 5 M EUR pour 2015, soit une hausse de 5,5 % par rapport à 2014. Le chiffre d'affaires de la compagnie a progressé de 8,2 % à 134 M EUR, grâce notamment (i) à la mise en service de nouvelles unités de production à Abidjan et à Bonoua, (ii) à une augmentation de 8,3 % de ses abonnements et (iii) à une hausse de 7,7 % du volume d'eau facturé qui atteint désormais 171 millions de mètres cubes.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : agrément pour une nouvelle banque

Le Conseil de politique monétaire de la Banque centrale de Mauritanie (BCM) a, au cours de sa 93^{ème} réunion tenue le 31 mars dernier, accordé un agrément à une nouvelle institution bancaire dénommée Banque mauritanienne de l'Industrie (BMI). Cet établissement, à vocation islamique, est doté d'un capital de 17 M USD. Il est né d'un partenariat entre l'homme d'affaires Zein Albidine Ould Mohamed Mahmoud et des investisseurs du Golfe.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : Apollinaire Compaoré maintient le cap

Trois ans après la réattribution de la troisième licence de téléphonie mobile malienne à son conglomérat Planor (assurances, télécoms et distribution), l'entrepreneur burkinabè Apollinaire Compaoré confirme le lancement des services d'Alpha Télécom Mali - et ce malgré le dépassement de la date limite réglementaire de fin 2015 et les relations difficiles avec les autorités de Bamako. Plus de la moitié des 50 Mds FCFA (environ 76 M EUR) nécessaires à ce démarrage ont été mobilisés. Le groupe prévoit d'acquérir une licence 3G et de lancer, dès juillet, un service de mobile banking avec sa filiale burkinabè, Telecel.

✉ redaction@jeunefrique.com - en savoir plus : <http://www.jeunefrique.com/newsletters/>

ENTREPRISES

▼ **Ethiopie : appel d'offres pour la privatisation de quatre entreprises publiques**

Le ministère des Entreprises Publiques a lancé un appel d'offres pour la privatisation de quatre entreprises publiques : i) *Ethiopian Crown Cork and Can Manufacturing* (privatisation partielle à hauteur de 75 %), ii) *National Tobacco Enterprise* (40%), iii) *Bahir Dar Textile* (100 %), et iv) *Kombolcha Textile* (100 %). Les offres doivent être remises au ministère des Entreprises publiques avant le 19 mai 2016. Ces appels d'offres s'inscrivent dans le programme de privatisation du gouvernement, qui entend vendre 10 entreprises publiques au cours de l'année fiscale 2015/2016.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Orange investit 75 M EUR au capital de la société Africa Internet Group (AIG), l'un des leaders de l'e-commerce en Afrique**

Orange rejoint ainsi MTN Group, Millicom, Rocket Internet, Goldman Sachs mais également Axa qui avait annoncé un apport de capital du même montant en ce début d'année. Fondé en 2012, le groupe AIG est devenu en l'espace de quatre ans, l'un des leaders du e-commerce en Afrique, valorisé autour d'un milliard d'euros. AIG opère dans 21 pays déployant une dizaine de marques à l'instar de Jumia (boutique d'achat en ligne représentant 80 % du chiffre d'affaires du groupe), Hellofood (livraison de repas), Lamudi (immobilier), Jovago (agence de voyage) ou encore Easy Taxi.

✉ marlene.marqueslopes@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gabon : diagnostic et plan de restructuration pour la SOGATRA**

Le nouveau Directeur général de la Société Gabonaise de Transports publics, Patrick Assèle, a récemment indiqué que la société transporte en moyenne 50 000 passagers/jour pour une distance cumulée parcourue de sa flotte de bus de 14 000km /jour. Ce diagnostic pointe notamment l'absence de procédures d'encaissement et de décaissement, l'absence de gestion de la trésorerie, la non formalisation des relations avec les fournisseurs, l'absence de suivi des stocks l'absence de gestion prévisionnelle des emplois et compétences. Le plan d'action prévoit une réduction des charges, la création d'un département des approvisionnements et l'ouverture de six nouvelles lignes à Libreville.

✉ aline.quenet@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Madagascar : visite de Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'OIF

La SG de l'OIF a séjourné à Madagascar les 23 et 24 mars derniers pour procéder à la réouverture du bureau régional Océan indien de l'OIF (Madagascar, Maurice, Seychelles, Union des Comores) et installer le nouveau directeur régional, Malik Sarr. Michaëlle Jean a fait le point sur l'avancement du 16^{ème} Sommet de la Francophonie, à moins de 8 mois de sa tenue, se déclarant confiante sur les préparatifs. Mentionnant le potentiel considérable de Madagascar en matière économique, elle a plaidé pour un sommet facilitateur d'opportunités. elle a également prôné une « Francophonie des solutions », qui s'attacherait à construire au sein de l'espace francophone des formes d'actions partagées en réponse à des problématiques communes.

✉ bruno.asseray@diplomatie.gouv.fr

▼ Ouganda : Kampala, hôte de la 7^{ème} édition du Colloque africain sur les logiciels libres et gratuits et l'espace commun numérique (IDLELO7)

La Fondation pour les logiciels libres et le libre accès en Afrique a choisi l'Ouganda pour accueillir le colloque IDLELO7, en août 2016. En effet, la place de leader régional de l'Ouganda lui permettra de fixer une feuille de route pour étendre l'utilisation des logiciels libres et gratuits (FOSS) sur le continent. Depuis 2014, la Commission nationale des technologies de l'information en Ouganda (NITA-U) et le Ministère des technologies de l'information ont mis en place une politique de développement des FOSS. Le colloque représentera un appui technique et fonctionnel à cette politique.

✉ nina.llado@dgtresor.gouv.fr

▼ Rencontres acheteurs santé & cosmétiques à Lagos

Les 30 et 31 mars dernier, le bureau Business France de Lagos a organisé les premières rencontres acheteurs Health & Beauty à Lagos, accueillant quatre entreprises françaises des secteurs cosmétique et pharmaceutique intéressées à rencontrer des partenaires nigériens. CFAO pharma, V Mane Fils, la First Bank of Nigeria, la NAFDAC (National Administration for Food and Drug Administration and Control), ainsi que le cabinet Salleras & Associates ont apporté un éclairage riche d'enseignements sur ce marché dynamique autant que complexe, en prélude aux 40 rendez-vous BtoB, qui ont permis de mettre en contact les entreprises françaises avec des partenaires nigériens. Il s'agissait de la première mission collective du bureau depuis son ouverture.

✉ pierre.decoussy@businessfrance.fr

▼ Erratum

La direction de Geocoton nous a signalé une erreur dans le numéro 27 de la semaine dernière : le montant du contrat Geocoton/CMDT est de 42 M EUR et non pas de 52 M EUR.

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MAEDI ni des ministères économiques et financiers.
 La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Contacts

sandrine.lafaye@diplomatie.gouv.fr
 anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
 tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Directeur de la Publication

Marc Bouteiller

Rédacteurs en Chef

Samuel Goldstein (DG Trésor) et Marc Bouteiller (DAOI)

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à :
objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

